

Les territoires ultramarins de l'UE.

Introduction P286 :

L'expression **territoires ultramarins** désigne une trentaine de territoires situés hors de l'Europe géographique mais appartenant à 6 états de l'UE. Ce sont donc des territoires associés selon deux statuts :

- **les 7 RUP : les Régions ultrapériphériques** de l'UE disposant d'un statut identique aux régions européennes traditionnelles et éligibles de plein droit aux aides et soumis aux règlements européens (pêche, agriculture, contrôle des frontières, libre circulation).
- **les 21 PTOM : Pays et Territoires d'Outre-mer**, disposant d'un **statut d'association** dans le cadre de la politique de coopération (ACP) mais **ne font pas partie de l'UE. (Mayotte deviendra une RUP en 2014).**

Quelles relations les territoires ultramarins entretiennent-ils avec l'Europe et quel rôle jouent l'UE et les métropoles dans le développement de ces territoires ?

I. Des territoires en marge de l'UE.

1. Eloignement et particularités.

a) Des territoires dispersés :

6 Etats de l'UE possèdent des territoires ultramarins qui se répartissent sur les grands trois océans. Il s'agit **d'une trentaine de territoires** aux multiples statuts et inégalement peuplés. Au total, près de 6 millions d'habitants vivent dans ces territoires ultramarins ce qui représente un peu plus d'1% de la population de l'UE. La France a elle seule possède 12 des 30 territoires ultramarins soit 2,6 M d'habitants.

Comme en témoigne les documents **A et B p 288** ou **la carte p 286-287**, certains territoires ultramarins sont parfois distants de plus de 17000 km de l'Europe (Polynésie Française) mais ils entretiennent avec l'Europe des relations importantes et anciennes.

b) Les particularités des territoires ultramarins.

La dispersion géographique des territoires conduit à distinguer **3 types d'espaces ultramarins**:

- **les territoires polaires ou subpolaires**, souvent faiblement peuplés voire inhabités. Le plus vaste est le **Groenland**, il s'agit d'un territoire danois bénéficiant d'une grande autonomie. Il ne compte que 70 000 habitants. Le potentiel économique du Groenland repose sur les réserves en hydrocarbures qui pourraient être massivement exploitées dans les années à venir. On peut ajouter comme territoires ultramarins, **Saint-Pierre et Miquelon** (près du Canada) mais aussi les **terres australes et antarctiques françaises** (TAAF) et britanniques situées dans l'Atlantique sud.

- **les territoires « péri-européens »** espagnols et portugais (**Les Canaries, Açores, Madère**). Par leur proximité avec l'Europe et leur caractère **subtropical**, ces territoires sont les plus intégrés à l'espace européen grâce au tourisme et par le mode de vie des populations.

- les territoires de la Zone Intertropicale (ZIT) :

Ils correspondent à l'image traditionnelle de l'Outre-mer. On les rencontre principalement dans la **zone caribéenne/Antilles**, mais aussi dans l'**Océan Indien** (Mayotte et La Réunion) ou dans le **Pacifique** (N^{elle} Calédonie, Polynésie, Wallis et Futuna...). Mise à part la **Guyane**, ces territoires ont un caractère **insulaire** voire **archipélagique**. Ce sont souvent des territoires exigus qui connaissent les risques climatiques et sismiques typiques des îles tropicales (photos 1p 280, 2 p289 et 1 p 293).

2. La diversité des modèles de développement socio-économique.

De part leur dispersion et la variété des milieux qui les composent, les territoires ultramarins sont très différents mais il est possible de mettre en évidence certains points communs dans la mise en valeur des territoires, **en particulier dans les territoires de la ZIT.**

-Le **tourisme est devenu une activité majeure**. Il est complété par des **activités agricoles** souvent liées à l'**économie de plantation** ou l'exploitation des richesses naturelles (hydrocarbures, minerais, bois exotique) et des fonctions administratives qui représentent souvent plus de 40% des emplois. L'industrialisation est souvent faible.

- Une **forte littoralisation**. Tous les territoires ultramarins présentent une organisation spatiale identique. La littoralisation est forte ; il s'agit souvent d'une évolution historique et économique (commerce avec la métropole qui favorise l'interface littorale) ou d'une adaptation au milieu naturel souvent marqué par le volcanisme que l'on retrouve dans tous les territoires insulaires de la ZIT.

- une **forte métropolisation**. (**Cartes p 274, 281,291, fig. p 290**) : L'observation des cartes de la Guadeloupe, de Mayotte, de l'île de Nouméa en Nouvelle Calédonie ou **le document statistique de la p290** sur Cayenne témoignent de la concentration de la population dans les zones urbaines côtières qui induit la constitution d'un **réseau routier essentiellement littoral** renforçant la littoralisation. Certains territoires comme la Guyane ou la Nouvelle-Calédonie montrent une forte **macrocéphalie**. L'espace urbain de Cayenne regroupe 45% de la population sur 0,3% du territoire guyanais, de même le **Grand Nouméa** accueille 2/3 de la population du territoire calédonien.

II. Des territoires entre prospérité et retard de développement économique.

1. Une prospérité paradoxale :

Doc. 7 et 11 p 278 + Doc. A p292.

a) Plus pauvres que les régions européennes

On utilise l'expression « **prospérité paradoxale** » pour désigner la situation particulière des territoires ultramarins de l'UE :

- Ce sont souvent **des régions parmi les plus pauvres de l'UE**, particulièrement **les territoires de la ZIT** qui présentent des taux de chômage très supérieurs à la moyenne des régions de l'UE. De plus, le revenu moyen des habitants peut être inférieur de 40% à la moyenne de l'UE. Ainsi la Guadeloupe a un **taux de chômage de 23%** soit plus du double de la moyenne nationale et européenne.

TABLEAU 1 : EFFECTIFS DE POPULATION NÉE AUX ANTILLES ET INSTALLÉE DANS LES MÉTROPOLES

Grande-Bretagne		France métropolitaine	
Année	Nés aux Antilles	Année	Nés aux Antilles
1951	17 218	1954	15 620
1961	173 689	1962	37 591
1966	330 780	1968	61 160
1971	304 070	1975	115 465
1981	295 179	1982	182 728
1991	264 591	1990	211 550
2001	253 176	1999	211 140

Sources : Peach (1991) et site web de l'OPCS pour les données britanniques ; recensements de la population française.

b) Plus riches que les pays voisins

Les territoires ultramarins de l'UE souvent plus riches que les états voisins indépendants. Ils bénéficient de structures sanitaires et sociales performantes (écoles, santé public, aides sociales). Ce sont donc des territoires attractifs souvent faciles d'accès pour les populations voisines plus pauvres, comme la Guyane, terre d'immigration pour les Brésiliens ou les Surinamais et qui compte plus de 25% d'étrangers.

Comme le montre la **Carte 11 p 278**, **les territoires ultramarins de l'UE de la zone Caraïbe ont des revenus jusqu'à 10 fois supérieurs à leurs voisins**, comme par exemple entre les habitants de la Martinique par rapport à ceux de la Dominique ou de Sainte-Lucie, vivant à moins de 100 km de l'archipel français.

2. L'action de l'UE et des métropoles.

a) RUP et PTOM.

L'UE distingue pour sa politique de soutien aux territoires ultramarins deux statuts différents :

- **les RUP : Régions Ultrapériphériques**, statut attribué à 7 (mais accordé pour le prochain plan à **Mayotte**). Ce sont des territoires espagnols, portugais ou français considérés comme des **régions européennes**, disposant donc des mêmes droits et soumis aux mêmes obligations législatives que les autres régions européennes. Ils ont donc accès aux différents fonds européens (FSE, FEDER) dont le but est la convergence économique (réduire les inégalités entre les territoires de l'UE). Des fonds européens spécifiques sont destinés aux RUP, ils concernent principalement **l'agriculture et la pêche**. Le principal s'appelle **POSEI** (p292/384) **plus de 500 M€/an**, il vise à réduire les effets négatifs de l'Eloignement et de l'Insularité et vient en complément des FEADER, FEAGA ou FEP qui concernent toutes les régions de l'UE.

- **les PTOM : Pays et Territoires d'outre-mer**, ce statut est un statut **d'association** entre l'UE et ce sont donc des **territoires extra-européens**. Ils disposent d'un soutien moins important de la part de l'UE dans le cadre **d'accord de Coopération** comme l'ACP (**Afrique-Caraïbe-Pacifique**). Ces territoires sont soumis à des règles très particulières qui ne sont pas à celles de l'UE.



Ainsi, les territoires français du Pacifique (Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, la Polynésie) disposent d'une monnaie qui leur est propre, le Franc Pacifique dont la valeur est fixe par rapport à l'Euro (1 € = 119 Fr. Pacifique ou 1000 FP = 8,38).

b) le poids des aides dans les économies des territoires ultramarins.

Les RUP bénéficient d'importantes aides de l'UE et de leur métropole grâce à de multiples mesures comme **la défiscalisation de certains investissements** ou **le soutien financier** au développement (**doc. 15p 279 et doc. 14 p 285- B p292**). **Les 7 RUP vont recevoir entre 2007 et 2013, près de 8 Md d'Euros au titre du FEDER**. La Guadeloupe reçoit plus de 800 M d'euros au titre du FEDER sur 6 ans mais bénéficie d'autres programmes comme le FEADER (soutien à l'agriculture et aux zones rurales). Le but des aides publiques nationales et européennes est de réduire les écarts socio-économiques entre les habitants des territoires ultrapériphériques et ceux de l'UE. Dans le cas de la France, les aides publiques représentent **entre 60 et 80% du PIB des RUP**. Le cas de Mayotte témoigne de la

dépendance des régions périphériques vis-à-vis de l'UE et des Métropoles. Le nouveau DROM a un PIB de 1,3 Md d'Euros dont plus de 60% sont produits par les administrations publiques. De plus, ce territoire reçoit sur 6 ans, plus de 1,1 Md d'Euros d'aides publiques, soit chaque année, au moins 15% du PIB.

Conclusion : Les territoires d'outre-mer sont un prolongement extra-européen de l'UE. Leur développement est inégal et leur économie très variée, mais nombreux sont ceux qui dépendent fortement des aides publics pour soutenir l'économie de territoires isolés.

III. Etude de cas. La Guadeloupe, un territoire de l'UE en Amérique.

1. Un territoire des Antilles.

Le mot « Antilles » désigne un vaste archipel des Caraïbes s'étendant de Cuba à Trinidad et Tobago.

a) La Guadeloupe dans l'ensemble caribéen.

- **Territoire archipélagique** (carte 1 p 274) centré sur une grande île composée de deux espaces distincts (Basse-Terre, Grande-Terre) et associant des îles secondaires (Les saintes, Marie-Galante, La Désirade, les îles du Nord)
- **Territoire de la Caraïbe.** (Doc. 1p 274 et carte p 278)
- **Territoire Français** intégré par des échanges nationaux dominants (carte 3p 274 : 94% du trafic passagers de la Guadeloupe se fait vers un territoire français dont 54% avec Paris soit 1 Millions de passagers par an).

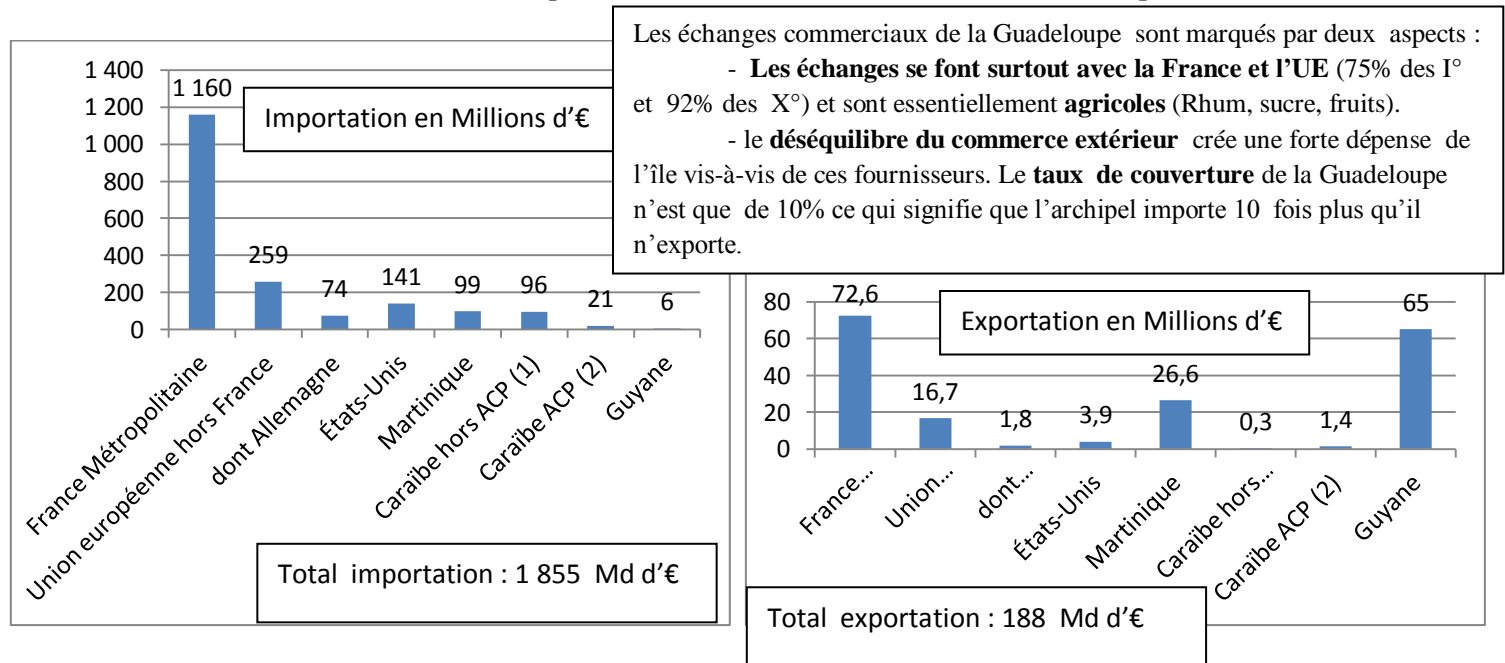
b) Une société métissée, produit d'un modèle colonial.

Doc. 5, 8, 9 p274-276 :

- **Ancienne île sucrière**, développement fondé sur la plantation coloniale **esclavagiste**.
- **Une population métissée** par l'importance des alliances intercommunautaires et par les migrations mondiales (Asie de l'est et du Sud).
- **Une culture « créole »** qui s'exprime dans des traditions (carnaval, pratiques culinaires) et la langue (doc. 10 p277), point d'appui des revendications autonomistes et point commun de la culture caribéenne.

2. Un développement fondé sur le tourisme et l'agriculture.

a) Un commerce extérieur déséquilibré et fortement lié à la France et l'UE. Doc. 12p 278



b) Un développement touristique qui s'essouffle.

Unité : en millier de « nuitée »

	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2008	142	156	165	102	106	70	82	88	31	68	85	119
2009	124	87	64	85	72	47	56	81	28	49	61	91
2010	101	113	108	94	73	46	83	94	36	54	87	96
2011	124	125	125	107	80	64	82	95	29	58	84	102

Source Insee.

2008 : 1,214 M nuitées 2009 : 0,845 M de nuitées (conflit social) 2011 : 1,075 M nuitées.

Le tourisme est une activité importante qui s'appuie sur des atouts importants (doc. 4 p275) comme la qualité de l'**environnement** (paysages variés, plages de sable, barrière de corail, faible « bétonnage »), d'un climat tropical toujours chaud mais pluvieux entre Mai et Novembre. La **saison touristique** correspond à l'**hiver européen**. Mais **plusieurs éléments handicapent l'activité** en particulier, les conflits sociaux fréquents (2009 doc 10 p 277), le coût plus élevé que dans les Grandes Antilles (Cuba, Saint-Domingue), et un parc hôtelier qui ne correspond pas toujours aux critères internationaux.

Le taux d'occupation actuel reste très inférieur au taux de 2008, difficile à retrouver et à dépasser. Depuis 2000, le tourisme a décliné, en perdant de près de 20% en nombre de touristes accueillis.

3 Un environnement fragile et soumis à de nombreux aléas.

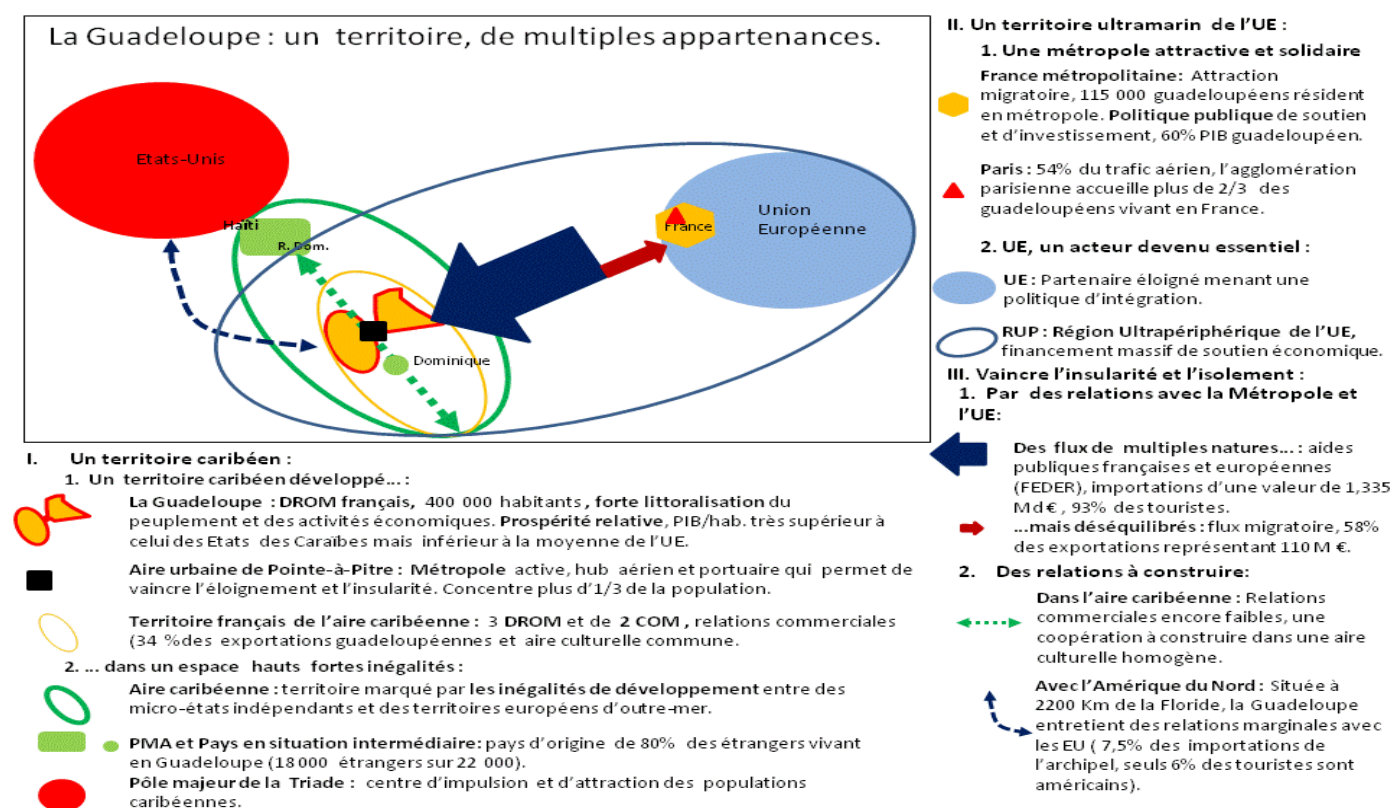
Il existe plusieurs risques majeurs en Guadeloupe :

- Le risque **d'inondation, de submersion** propre aux zones tropicales et lié aux pluies violentes et au ruissellement tropicales.
- Le **risque cyclonique** sur la *côte au vent* (côte est). Il est très important et implique de multiples risques.
- Le **risque sismique**, si aucun tremblement de terre majeur n'a été enregistré depuis le XVIIIe siècle, plusieurs îles proches et situées sur la même faille ont connu des séismes meurtriers dont bien sûr celui d'Haïti en janv. 2010.
- le **risque volcanique**. La soufrière est un volcan actif et possiblement très dangereux.

La Guadeloupe est **un environnement fragile** qui possède des espaces maritimes et forestiers sensibles partiellement protégés par un système de parcs et de réglementations limitant les atteintes aux milieux naturels mais le tourisme et le développement des activités littorales et l'urbanisation sont une menace pour les mangroves, les récifs coralliens du S-E et les zones forestières de Basse-Terre. On constate également, une importante pollution des eaux liée aux activités touristiques mais surtout liée à l'usage de produits phytosanitaires polluant dans **les plantations de bananes et de sucre** (engrais chlorés, pesticides, insecticides).

IV. Représenter graphiquement l'espace guadeloupéen.

1) Schéma sur l'intégration de la Guadeloupe dans l'espace européen.



Conclusion : La Guadeloupe, comme les autres régions ultrapériphérique de l'UE, bénéficie d'un statut qui l'intègre à l'espace européen malgré son éloignement de plus de 6 500 des côtes européennes. Elle possède des atouts économiques dans une aire caribéenne très hétérogène mais doit surmonter le handicap de l'insularité et de l'éloignement pour parvenir à équilibrer ses relations avec la métropole et les Etats de l'UE.